

## AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-33

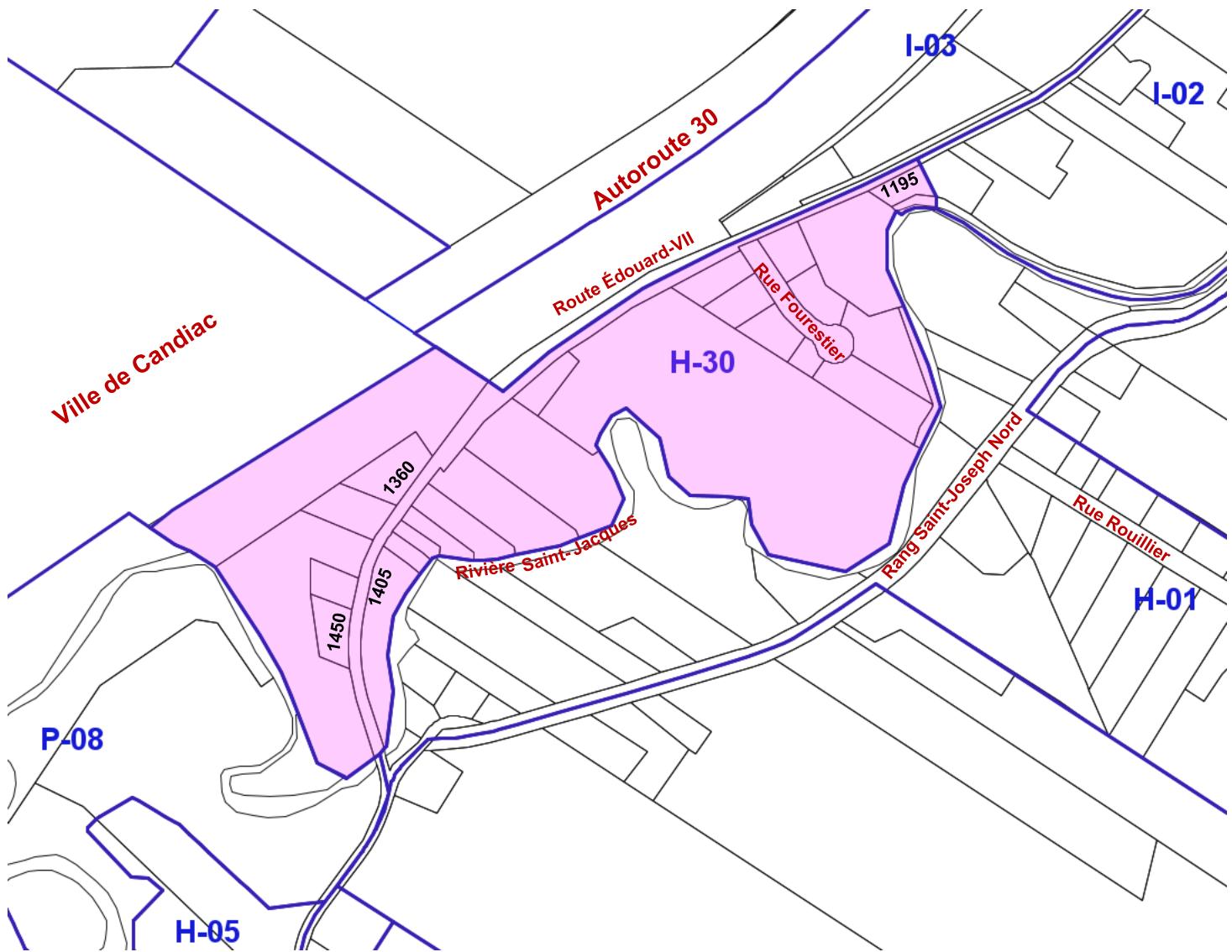
Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 501-33 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement.

**AVIS PUBLIC est donné** que lors d'une séance ordinaire tenue le 10 février 2026, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 501-33 intitulé :

**Règlement modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de créer les zones H-44, H-45, H-46 et H-47 à même une partie de la zone H-30 et d'établir les usages et les normes qui s'y appliquent**

Ce projet de règlement concerne la zone H-30.

Le périmètre de cette zone est illustré au croquis suivant :



## AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-33

Cette zone se compose principalement des adresses et lots suivants :

| Zone concernée | Description   |
|----------------|---|
| H-30           | <b>Route Édouard-VII, de 1195 à 1405 (impairs)</b><br><b>Route Édouard-VII, de 1360 à 1454 (pairs)</b><br><b>Route Édouard-VII, Lot 1 914 104</b><br><b>Rue Fourestier, de 4 à 12</b><br><b>Rue Fourestier, Lot 1 914 078</b> |

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, qui aura lieu le **mardi 24 février 2025, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 501-33 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi au mercredi: 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Jeudi: 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 12 h.

Donné à Saint-Philippe, ce 11 février 2026.

La greffière adjointe de la Ville,

*Stéphanie Dulude*

Me Stéphanie Dulude, avocate